

Paris, le 21 février 1967

Au G.E.A.S.T.,

chers camarades,

Les étudiants communistes tunisiens se font un devoir de vous exprimer leur profonde indignation devant l'usage que fait le n° 11 de "Perspectives tunisiennes" (janvier 1967) de documents à travaux du CSET, sans l'avertir.

Les étudiants communistes tunisiens attirent votre attention sur l'extrême gravité des conséquences de cet acte.

Il est, en premier lieu regrettable que vous utilisiez des documents dont le CSET vous a confié la garde, à des fins partisans, sans en avoir préalablement l'autorisation.

La publication de tels textes dans votre revue risque d'être interprétée comme une carence du CSET, bien plus, comme une démission de fait, de cet organisme.

Or le Comité de Solidarité a déclaré et exprimé publiquement son intention de continuer son travail de mobilisation jusqu'à la libération complète de nos camarades en-côlés et la réalisation des revendications de l'ensemble des étudiants.

La publication des textes du Comité de Solidarité l'empêche de ce fait de réaliser le projet du livre blanc qu'il a publiquement promis à tous les étudiants.

Cet acte doit être enfin apprécié en fonction de notre volonté commune de donner au mouvement de solidarité un élan unitaire susceptible de réaliser certains de nos mots d'ordre à l'Ugetu. A cet égard, les étudiants communistes tunisiens ont le regret de constater que cette publication, en remettant en cause les principes de loyauté et de franchise de notre collaboration, risque de compromettre et nos possibilités de travail en commun et les objectifs de notre action politique et syndicale.

Nous sommes par ailleurs étonnés que

vous publiez en votre nom propre des tracts sur les derniers événements de Tunis sans en saisir le Comité de Solidarité, alors que les Etudiants Communistes Tunisiens ont jusqu'ici évité de prendre des initiatives unilatérales dans ce domaine.

Aussi, nous vous informons que nous ne pouvons assister à la réunion fixée pour aujourd'hui et que nous attendons qu'un additif soit ajouté à votre revue indiquant clairement que le Comité de Solidarité vous a autorisé à utiliser certains textes de ses documents et qu'il doit en être remercié, sinon nos camarades responsables au CSET se réservent le droit de rendre publique la mise au point qui s'impose.

De même, nous attendons de votre part une explication quant au contenu et à la forme loyale et honnête de notre collaboration, si réellement il y a volonté de collaboration.

Salutations fraternelles

Les Etudiants Communistes Tunisiens

Paris le 27 février 1967

chers amis,

Nous avons reçu votre réception de vos lettres du 12 et 15/2/67  
et nous sommes très bien entendus sur le groupe, selon vos directives a été rendu  
public le 21 fev et communiqué a la Presse. Ci-joint le texte  
de votre communiqué, la "Nette" en a rendu compte mais avec un  
commentaire qui nous a déplu, quel est votre avis sur ce sujet :  
D'autre part nos relations avec certains camarades communistes  
et démocrates. Ci-joint leur lettre et votre première réponse. Il  
est à remarquer que nous avons reçu leur lettre le 24.2.67 à 17h  
quatre heures après la mise en vente de nos et la distribution de l'ouvrage.  
Concernant certains initiatives unilatérales.

En apprenant la nouvelle de la manifestation de Tui, nous avons cherché tout  
de suite à entrer en contact avec les C.F. Nous avons reçu toute invitation  
de notre part à la suite de cette rencontre. Le lendemain les  
communistes ont rendu public un communiqué. Le CSEET Provisoire  
était déjà mis en place et le comité de liaison était déjà vivant.  
Le communiqué a été cité par l'Humanité le lendemain.  
Quelques jours plus tard, les C.F. émettaient et organisaient une "lettre  
ouverte" faisant les premiers récits de l'événement.

Sur le sujet de la collaboration loyale.

Tout a fait récemment profitant d'un cas d'indiscipline  
à l'AG de l'NEON, les C.F. ont lancé contre nous une campagne  
de dénigrement disant le CSEET et un groupe d'intellectuels qui  
n'arriveront jamais à s'ouvrir sur le monde, qu'il traversera une  
crise de direction, qu'il est le désiré etc... dans le but très  
vif de détacher certains de nos proches sympathisants. C'est  
dans le but d'attirer leur attention sur les conséquences d'une  
telle campagne que nous avons fixé avec eux la rencontre du 21 fev. 67.

Le samedi 18 fev. 67 nous avons été touchés par les communistes  
au sujet d'un petit qui, selon leurs dires, a été préparé par  
les deux directeurs à Tui et devait commencer à circuler le lundi  
19 fev. 67. Nous leur avons demandé de faire sagement, étant donné  
que votre lettre du 12 fev. 67 en parle et nous demandons d'attendre  
les directives à ce sujet. Devant nos mises en garde, il n'en fut pas  
mis en circulation tout de suite mais seulement le vendredi 23 fev. 67.

Aucun de nos camarades, et de nos sympathisants n'a signé  
le texte. Nous attendons de votre part four voir  
la pétition en question revêtir en cause les motions votées par  
le dernier A.C. du C.E.T. qui réclame la démission du P.E. C'est  
leur vœu par rapport à ces motions. Il faudrait noter que dans  
le cas où les dires des E.T. se confirmeraient nous utilisons ici  
nous ne compromettrions pas le sens et la portée d'une telle initiative  
qui est admirablement avec la ligne de notre critique des E.T.

Vo amis

En attendant que nous nous mettions à l'œuvre, nous vous  
demandons de nous tenir au courant de votre travail.  
Nous espérons que vous serez en mesure de nous  
communiquer vos conclusions et de nous faire  
part de vos observations. Nous sommes convaincus  
que vous nous apporterez de précieuses  
indications. Nous vous remercions de  
l'intérêt que vous portez à notre cause.

Tout ce que nous espérons, c'est que vous  
nous ferez part de vos conclusions et de vos  
observations. Nous sommes convaincus que  
vous nous apporterez de précieuses indications.  
Nous vous remercions de l'intérêt que  
vous portez à notre cause.

Je vous prie d'agréer, mes amis,  
l'assurance de notre haute estime et de  
notre affectueux souvenir.

## Rapport sur le C.S.E.T.

Le 15 décembre 1968 avait lieu à Roussigny un A.G. de la Corps de Science - à Paris les étudiants avaient pris connaissance des manifestations de Tunis des 11<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> de la même journée - Un tract a pu être distribué invitant tous les étudiants tunisiens, quelle que soit leur corps à se rendre à Roussigny en vue de demander à aux responsables présents de l'U.C.E.T plus de précisions sur les événements de Tunis.

À l'heure prévue pour l'AG la salle était pleine et les étudiants présents étaient largement favorables aux manifestations de Tunis. Deux salafats des commentaires de ces responsables des motifs furent présentés - Au cas le Président de l'AG regrette le fait que la Réunion était réservée aux étudiants des Sciences, et les responsables, du manque d'information :

① s'opposent à ce que les motifs présentés soient soumis au vote.

② refusent de fixer une date pour une éventuelle réunion consacrée aux manifestations.

Dès lors il apparaît ~~une~~ de façon manifeste que toute action solidaire, répondant à la volonté de la large masse de étudiants tunisiens à Paris

doit passer par une voie autre que l'Union -

En effet c'est la Commission à titre et elle le fut par les étudiants progressistes qui lancèrent le mot d'ordre d'un meeting pour le 16/12/66 au 115 bd St Michel, à quitter Meringny pour se retrouver 1 heure après au même 115 -

(1) il devient définitif après le meeting du 16.

Un Comité provisoire (1) de solidarité avec les étudiants de Tunis s'est constitué. Il regroupe ~~pour~~ ~~les~~ les communistes et les militants du groupe. Il ~~aurait~~ devrait répondre aux impératifs suivants :

- Suivre le développement de l'événement de Tunis.
- Informer la base
- étudier les différentes formes de solidarité
- abriter l'opinion étudiante et publiée en France et ailleurs.

Une hésitation peut être posée ici : Pourquoi a-t-il été besoin de créer un C.S.E.T. et alors qu'existaient déjà un C.C. Comité de liaison des Étudiants démocrates qui aurait pu, même en échangeant la Constitution ou en l'éloignant, se charger de cette tâche

La raison première réside en ce que le C.L.E.D. a toujours été connu comme regroupant des étudiants communistes et des ~~et~~ étudiants du groupe.

2

Ainsi que le C.S.E.T. devrait être l'ensemble  
de toute la base solidaire pour diriger l'effort  
politique. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il a  
été prévu l'établissement du Comité à l'autorité  
"indépendante".

- La raison première consiste en ce qu'une  
action solidaire ne peut être prévue pour une  
durée illimitée. Cette action vise un certain  
nombre d'objectifs, ceux-ci atteints, l'action  
solidaire n'a plus de raison d'être. Or le  
C.L.E.D. s'attaque à des problèmes d'une  
ampleur plus grande et plus fondamentale, plus  
durable et plus ancienne.

Avant de passer à l'inventaire de ce qu'a fait le C.S.E.T.  
il nous faut mentionner qu'au fait & en vu. Les  
tâches ~~et~~ nombreuses à accomplir, le C.S.E.T.  
n'a pas fonctionné avec 4 mbu ni même  
avec 6. - Il a été obligé d'avoir recours au  
militarisme et à la bonne volonté d'étudiants  
organisés ou non organisés. - Ce qui, en fait  
de côté l'avantage de la chose a néanmoins  
créé une sorte de confusion et d'incoordination.  
Il est évident que la conclusion première à tirer  
de cela est qu'une distinction stricte entre les <sup>différents</sup> tâches et  
un automatisme plus grand doit régner dans de tels

cas. -

C'est ainsi que lors du 1<sup>er</sup> meeting, celui du 16/12  
le sens de l'ordre ne fut pas prévu, ce qui permit à un  
~~Yiusticien~~  
~~français~~ de quelques destouriers de perturber des  
le meeting et même de passer à des voies de fait sur  
un certain nombre d'élus. - Néanmoins la côté  
ce cela permit aux délégations étrangères présentes  
de se faire une idée précise sur la pratique UGETiste  
et entretenir de une prise de position ~~et~~ vis à vis du  
BE plus dure. - C'est à l'issue de ce meeting  
qu'il fut décidé de continuer le Comité international de  
solidarité avec les étudiants de Tunis - et que fut  
adoptée la motion commune des délégations étrangères -

- Le 2<sup>nd</sup> meeting donna matière à plus de  
difficultés dans son organisation - Parce qu'une  
divergence s'est manifestée entre nous et les  
communistes - sur la ~~possibilité~~ <sup>ou non</sup> nécessité d'organiser une  
manifestation à l'ambassade tunisienne -

- La position des communistes était hostile à toute  
manifestation - ~~topique~~ Ils invoquaient comme argument  
la crainte de voir les manifestants passer  
sous le mot d'ordre des organisateurs et  
pour faire des commettre de côté de violence -



Tenant compte des la ~~com~~ communication de Tunis  
 (action pensivene suivant condition pensivene), tenant  
 compte également des vœu de la majorité de  
 sympathisants et étudiants ~~par~~ tunisiens de Paris,  
 et enfin de notre appréciation objective de  
 la situation et à la suite d'un débat élargi  
 au sein de cellule et du comité de ~~solidarité~~  
 section, nous avons arrêté la formule suivante :

- organisation d'une manifestation -
- cette manifestation doit être et peut être  
 contrôlée efficacement par le ~~et~~ ~~notamment~~ ~~au~~  
 lieu Communiste du Groupe.
- Elle aura lieu non pas devant  
 l'ambassade mais au siège de l'ambulat  
 qui dans la situation offre plus de sécurité  
 sous le cas d'une éventuelle intervention de  
 la police française ou de bourgeois déterminés.
- Enfin une délégation restreinte ~~se~~ se char-  
 gera, au nom des manifestants, de présenter une  
 motion aux autorités officielles de l'ambulat.

Mais les Communistes une fois mis en ~~de~~ notre  
 concept de la manifestation modifient légèrement  
 leur attitude en demandant ~~proposant~~ ~~ne~~ ~~tenant~~ ~~compte~~  
 que du dernier point, à savoir charger une ~~commission~~

<sup>cinquante</sup>  
~~le~~ groupe limité à une ~~simple~~ délégués  
de part le meeting aux autorités diplomatiques &  
turciennes.

. Ce qui se dégage de cela c'est Olo Nelson  
~~pour~~ claire de n'opposer à tout mouvement  
massif. (2) par le renvoi des discours d'un jour  
à un autre, & les voulaient en fin de compte  
faire échanger tout accord sur toute forme de  
manifestation. Leur décision même effectivement en  
langueur et ça s comme nous étions à la veille  
de l'accord. On se mit d'accord pour organiser  
une meeting le 24/12/. Les Communistes contraire-  
ment à notre demande n'opposent ~~formelle-ent~~  
catégoriquement à ce qu'il eut lieu pendant l'après-  
midi. de crainte que le mot d'ordre de la  
manifestation ne soit ~~beni~~ et ne soit suivi. -

C'est au cours de ce meeting qu'un  
commando d'extrême vint briser (et se brisa  
lui-même puisqu'il ne put avoir accès à la  
salle) la porte du 115. — ~~Le~~ ~~deux~~ 2 rapports  
furent présentés : l'un concernant tout ce qui a  
été fait et ce qui reste à faire élaboré par  
le ~~rapport~~ ~~présent~~ Communiste et un autre  
analysait les événements et donnait les informations

4

supplémentaires ~~aux~~ parvenues jusqu'alors de fait par  
le milieu du groupe. -

\* Il faut également signaler que des Représentants  
de C.S.E.T de France ont pu prendre la parole  
ainsi (Berlin - Strasbourg - Stuttgart). Des messages  
de solidarité ont été communiqués à l'existence.

- Le Dernier Meeting eut lieu Après les  
vacances - Ce qui faut signaler en particulier c'est  
la proposition faite par B. Kayotte et qui consistait  
à envisager la tenue d'un congrès extraordinaire.

Les autres formes d'action qui, pour être au moins  
spectaculaires n'en sont pas moins efficaces.

Ainsi - le envoi de Télégrammes, l'envoi  
de protestations sous forme de Carte postale  
au Président Bourguiba, la mise au alerte  
de notre centres provinciaux où furent créés d'autres  
Comités de Solidarité.

Ainsi également l'action en faveur de la  
dixième des étudiants d'été, par le contact  
notamment de M<sup>lle</sup> Rouville qui s'est vu déplacé  
à Tunis ainsi d'ailleurs que un observateur  
de l'U.N.E.F. - (surtout qui est un empêchement en dixième  
minute)

Cependant un certain nombre d'observations  
doivent être émises :

① - Le C.S.E.T en particulier et les événements en général ont été pour le Groupe une occasion favorable pour se manifester et opérer un grand travail de propagande par sa littérature ancienne (vieux numéros vendus) ou ~~sa~~ sortie simultanée - art (Communiqués - n° 10 etc.)

Ainsi des Cercles ont pu être tenus à Paris et Province.

② - Un manque d'expérience maintenant partiellement comblé pour les militants du Groupe.

③ - Toujours pour le Groupe: Il est difficile de maintenir pour la cellule des réunions régulières - Ainsi que la commission idéologique - Ceci a long lieu - peut porter préjudice, surtout pour le travail de formation idéologique des militants.

en bref: peu en espérance et audace - plutôt en formation idéologique.

④

Les Communistes mettent des limites à leur action au sein de l'U.F.C.T. - Ceci découle de leur politique générale de position critique et du fait aussi qu'ils (part-ils) que la situation éditoriale est pour eux de moindre importance que pour nous.

⑤ - Comme je l'ai signalé il faut dans ce genre de travail être organisé de façon précise - Il ne faut pas que le plus grand nombre des militants du Groupe soient en quelque sorte obligés de participer à une telle tâche - (Cherdroni) et aff. Il est nécessaire dorénavant d'être muni d'une politique ~~de~~ bien déterminée en face des Communistes qui en ont leur.

Paris le 22 Fev. 67

Chers Camarades,

Nous avons pris connaissance des problèmes que vous soulèvez dans votre lettre du 21 Fev. 67.

Nous regrettons vivement que vous n'ayez pas jugé bon de vous présenter au rendez-vous. Comme nous regrettons aussi le ton que vous avez pris dans cette lettre -

Pour notre part, nous ne pensions pas que notre collaboration sera repoussée par une telle réaction. Malgré tout, nous demeurons partisans d'une explication franche et c'est pour cette raison que nous avons fini la réunion du 21 Fevrier 1967 et ce en vue de vous soumettre certains des problèmes qui entravent dans notre action commune -

Nous vous laissons le soin de fixer un autre rendez-vous.

Salutations fraternelles.

Les Étudiants du GEAST à Paris

Paris le 21 février 1967

Au GENST,  
Chers camarades,

Les étudiants communistes tunisiens se font un devoir de vous exprimer leur profonde indignation devant l'usage qui fait le n° 11 de "Perspectives Tunisiennes" de Document et Travail du CSECT, sans l'avis.

Les étudiants communistes tunisiens attendent votre attention sur ~~la situation~~ l'extrême gravité de ces actes. Il est en premier lieu regrettable que vos éditions de documents dont le CSECT vous a confié la tâche, a des fins partiales, sans en avoir préalablement l'autorisation.

Le publicateur de tels textes sans votre autorisation s'est interprété comme un outrage au CSECT, les plus communs des démissions de fait, de cet organisme.

Or le Comité de Solidarité a décidé et exprimé publiquement son intention de continuer son travail de solidarité jusqu'à la libération complète de nos camarades en Israël et la réalisation de revendications de l'ensemble des étudiants.

La publication des textes du Comité de Solidarité s'empêche de ce fait de réaliser le projet du leur blanc qu'il publiquement promis à tous les étudiants.

Cet acte doit être enfin apprécié en fruits de notre volonté commune de donner au mouvement de Solidarité un élan unitaire, susceptible de réaliser certains de nos mots d'ordre à l'Uget. A cet égard, les étudiants communistes tunisiens ont le regret de constater que cette publication, en remettant en cause les principes de loyauté et de franchise de notre collaboration, risque de compromettre et nos possibilités de travail en commun et les objectifs de notre action politique et syndicale.

Nous sommes par ailleurs convaincus que vous publiez en votre nom propre des tracts sur les événements de Tunisie sans en saisir le Comité de Solidarité, alors que les étudiants communistes tunisiens ont jusqu'ici évité de prendre des initiatives unilatérales dans ce domaine.

Comité Tunisien

Mais nous sommes informés que nous ne pouvons assister  
à la réunion fixée pour aujourd'hui et que nous attendons  
qu'un additif soit ajouté à notre venue indiquant clairement  
que le comité de sollicitation vous a autorisé à utiliser certains  
des documents et qu'il doit en être remercié d'un  
mode convenable responsable au C.C.E.T. et réserver le droit  
de rendre public la mesure au point qui s'impose.

De même, nous attendons de votre part une explication  
quant au contenu et à la forme loyale et honnête de votre  
collaboration, si réellement il y a volonté de collaboration.

Salutations fraternelles.

Les étudiants Communistes Tunisiens à  
Paris

Paris 622 Juin 1967

chers camarades,

Nous avons pu examiner de problèmes que vous soulevez dans votre lettre du 21 fevr. 1967.

Nous regrettons vivement que vous n'ayez pas jugé bon de vous présenter au rendez-vous commun nous regrettons aussi le ton que vous avez pris dans cette lettre.

Pour notre part, nous ne pouvons pas que notre collaborat sera renforcé par une telle vach. Malgré tout nous demeurons attachés d'une explication franche et c'est pour cette raison que nous avions fixé la réunion du 21 fevrier 1967 et ce en vue de vous soumettre certains des problèmes qui entravent notre acti commune.

Nous vous laissons le soin de fixer un autre rendez-vous

Salutats fraternells.

Les étudiants de SEAST à Paris.